

Le Rwanda et ses forces armées

Autor(en): **Rwendeye, Ildephonse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **130 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rwanda et ses forces armées

par le commandant Ildephonse Rwendeye

Officier supérieur breveté de l'Ecole supérieure de guerre interarmées de Paris, le commandant Rwendeye a commandé un escadron blindé. A l'heure d'écrire ces lignes, il s'apprête à prendre d'importantes fonctions dans son pays, et il nous a paru intéressant de faire connaître les missions spécifiques de l'armée d'un pays en voie de développement.

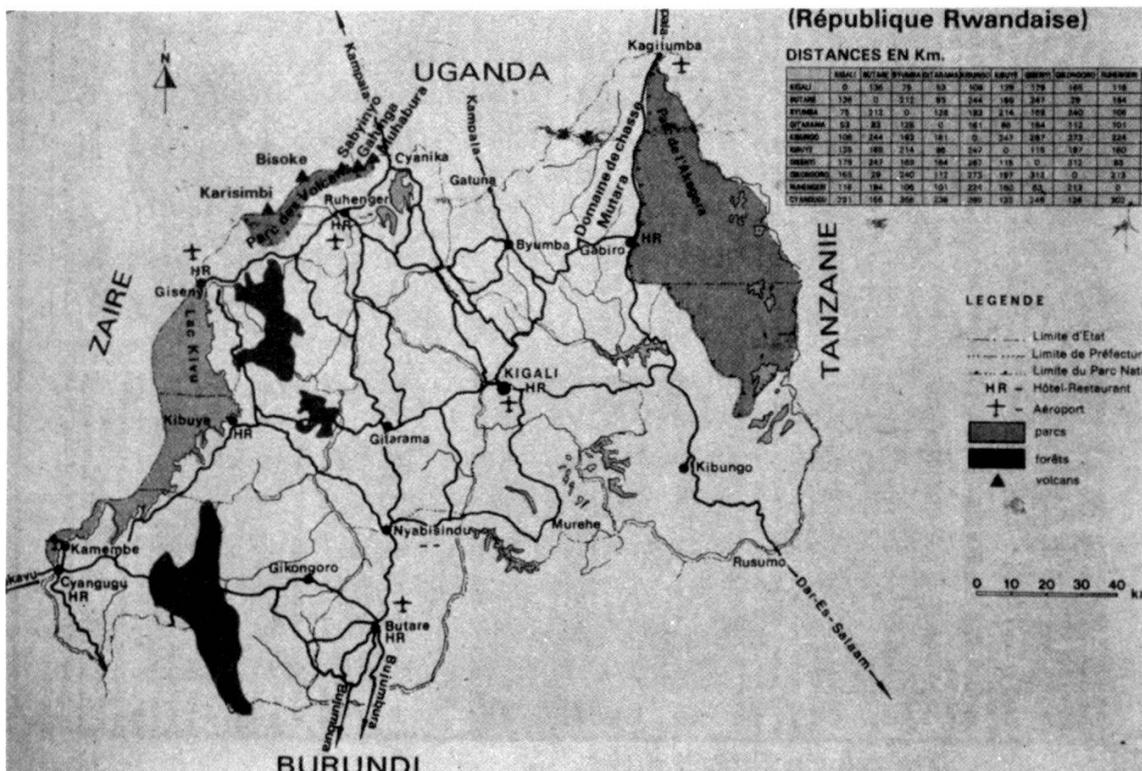
Il m'est particulièrement agréable de pouvoir présenter aux lecteurs de la «Revue Militaire Suisse» mon pays et ses Forces armées. A travers cet article, qui se limite à l'essentiel, le lecteur trouvera des informations qui, sans caractère officiel, n'engagent que l'auteur.

Dans un premier temps, il me semble nécessaire d'évoquer quelques aspects historiques et géographiques

du pays. Je poursuivrai en indiquant les structures et les missions des Forces armées rwandaises pour terminer en parlant de leur rôle dans le développement national.

1. Généralités

Afin de mieux comprendre ce qui va suivre, il est nécessaire de situer le Rwanda.



Ex-protectorat allemand de 1899 à 1916, puis successivement sous mandat et sous tutelle belge jusqu'au 1^{er} juillet 1962, la République rwandaise est un pays indépendant, géographiquement enclavé en plein cœur de l'Afrique dans la région des Grands Lacs. Sa superficie est de 26 338 km² (Suisse: 41 300 km²) et sa population, à 95% rurale, s'élève à plus de 5 100 000 habitants. La capitale, Kigali, se trouve à 1200 km du port de Mombasa au Kenya, qui est le port le plus proche par lequel transitent plus de 80% des marchandises d'exportation et d'importation du Rwanda. Situé entre le 1^{er} et le 3^e degré de latitude Sud, le Rwanda bénéficie d'un climat tempéré qui n'est ni équatorial ni tropical. A ce titre, il est

appelé «Pays au printemps perpétuel». Nommé également «Pays des mille collines» du fait de son relief mouvementé qui, par ailleurs, tempère son climat (moyenne de température de 18 à 22°C), le Rwanda est aussi connu sous le nom de «Suisse de l'Afrique» du fait, notamment, de sa tranquillité politique tant intérieure qu'extérieure.

Ce petit Etat est séparé du Zaïre à l'ouest par le pittoresque lac Kivu, de l'Ouganda au nord par la chaîne des volcans, de la Tanzanie à l'est par le Parc national de Kagera. Au sud se trouve le Burundi.

Tous les Rwandais parlent une même langue, le kinyarwanda; le français est une langue officielle et administrative. Le pays connaît une



« Le pays des mille collines »

forte démographie. Le 70% de la population est chrétien, dont plus de 55% de religion catholique.

Le président de la République, le général-major Juvénal Habyarimana, est élu pour un mandat de cinq ans et au suffrage universel. Il en va de même du parlement, appelé Conseil national pour le développement (CND). Le pouvoir judiciaire est indépendant du législatif et de l'exécutif. Le Rwanda a une devise politique: «Unité, paix et développement», qui exprime la volonté profonde de tous les Rwandais et l'objectif principal à atteindre par leurs autorités politiques.

Le Rwanda fait partie de la ligue des pays non alignés. Partisan du bon voisinage, il fait partie de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), de l'Organisation du bassin de la Kagera (OBK) et de la Zone d'échange préférentielle (ZEP). Il entretient des relations privilégiées de coopération avec les pays de la Communauté économique européenne. La Suisse est présente au Rwanda, notamment dans la région de Kibuye (ouest du pays), pour soutenir divers projets de développement rural, en particulier le projet pilote forestier. Pays à vocation agricole, le Rwanda tire l'essentiel de ses ressources de l'exportation de café, de thé, d'étain, etc. Le PNB par habitant est d'environ 250 dollars US. Pour 1984, le budget national s'élève à près de 25 milliards de francs rwandais, soit un peu moins d'un milliard de francs suisses.

Le tourisme est, pour le Rwanda, un atout important. Alliant le pittoresque à un climat tempéré, le pays offre à ses visiteurs, en plus de sa légendaire hospitalité, une faune et une flore variées, des lacs dont le lac Kivu, le Parc national des volcans, berceau des derniers gorilles de montagne, le Parc national de la Kagera, réserve inépuisable d'animaux en liberté, etc. Un effort gigantesque est en voie de réalisation pour rentabiliser, par la création des infrastructures indispensables, ce capital touristique.

2. Les Forces armées rwandaises (FAR)

Les Forces armées comprennent deux composantes principales: l'armée rwandaise, créée en 1961, et sa «petite sœur», la gendarmerie nationale, dont la naissance remonte à 1975. Le recrutement est basé sur le volontariat avec un régime de carrière pour les officiers et les sous-officiers, les militaires du rang (soldats) étant sous un régime de contrat limité dans le temps.

La formation d'un officier s'étend sur quatre années passées à l'Ecole supérieure militaire où le jeune candidat entre avec, comme formation de base, le baccalauréat en humanités; il en sort sous-lieutenant diplômé (équivalent d'une licence universitaire) en sciences humaines et militaires. Après quoi il peut servir soit dans l'armée, soit dans la gendarmerie.

Les principales missions des Forces armées rwandaises répondent à trois formes de menace. Soit une agression venant de l'extérieur, soit un désordre intérieur, soit une menace de sous-développement. Elles se voient donc confier les tâches majeures de

- défendre l'intégrité du territoire national,
- garantir la paix et la sécurité à l'intérieur,
- participer à l'autodéveloppement national.

Cette dernière mission, qui paraît sans doute la plus originale, sera traitée dans le paragraphe suivant.

La stratégie de défense de l'intégrité du territoire national est axée sur la défense armée de la frontière du

Rwanda, dont l'armée assume l'essentiel. Dans le cadre de la stratégie totale, cette action est précédée et complétée par une politique extérieure de bon voisinage, politique concrétisée notamment par la participation aux travaux des organismes de coopération cités plus haut. Cette politique permet de limiter les efforts d'armement pour mieux garantir aux Rwandais l'autosuffisance alimentaire et un niveau de développement socio-culturel convenable, tout en gardant des capacités militaires propres à réaliser la crédibilité des forces armées.

La gendarmerie nationale est chargée, en priorité, de lutter contre les troubles et de les prévenir. Elle porte



Personnel féminin inspecté par le Chef de l'Etat

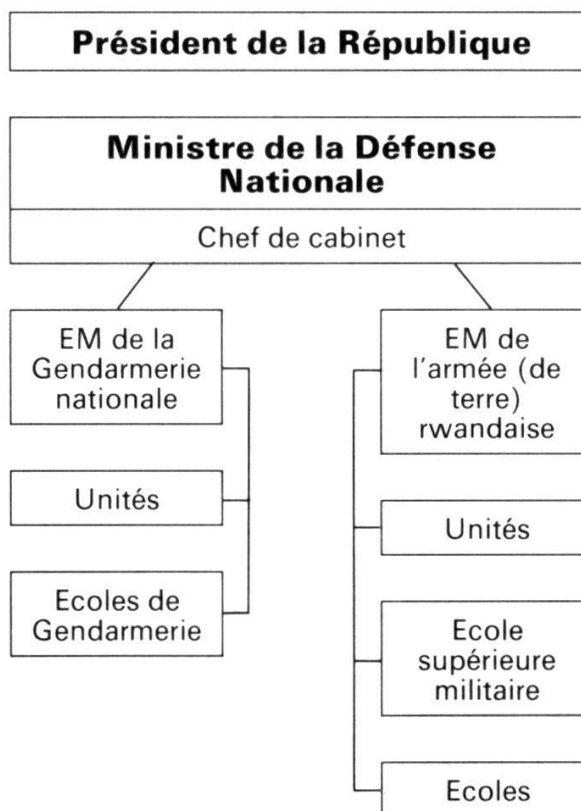
attention à d'éventuels troubles internes provoqués par des nationaux ou par des étrangers sous forme de banditisme, d'émeutes, de terrorisme, ou sous d'autres formes.

L'action des deux composantes de l'armée est complémentaire et coordonnée. En temps de paix, parallèle-

Il existe, dans chacune des dix préfectures qui composent le Rwanda, au minimum une compagnie, parfois un bataillon, de fantassins commandos, et un groupement de gendarmerie nationale.

Le Rwanda entretient donc une armée à la mesure de ses ambitions, à

Forces armées rwandaises
Environ 20 000 hommes
1% de la population active
2% de femmes
10% du budget national
Armées de métier
Pas de marine
Pas d'armée de l'air, mais une aviation légère de l'armée de terre



ment à l'entraînement des forces armées, le maintien de l'ordre constitue leur tâche principale.

Le déploiement territorial des unités de l'armée rwandaise et de la gendarmerie nationale permet de réaliser une présence permanente des forces nécessaire au maintien de la paix, une paix sans laquelle le développement — objectif prioritaire — est impossible.

savoir la défense de son intégrité territoriale. A base d'infanterie, l'Armée de terre est constituée d'unités commandos, d'unités de parachutistes et d'unités de reconnaissance (sur véhicules blindés à roues) appuyées par une aviation légère (à base d'hélicoptères «Gazelle» et «Alouette III»), par des unités d'artillerie tractée et par des unités de soutien logistique.

3. Le rôle des Forces armées rwandaises dans le développement

Le développement national est, par essence, l'affaire de tous les Rwandais. Il s'agit — et c'est la conviction de tous — de mobiliser toutes les forces vives de la nation pour des activités contribuant au développement socio-culturel et économique du pays. Ces travaux, planifiés, s'inscrivent dans le cadre général des travaux communautaires de développement *Umuganda* que tout Rwandais adulte et valide exécute en une demi-journée par semaine. Le slogan «Mon fusil à la

main droite, et ma houe à la main gauche» illustre parfaitement la conviction des militaires de remplir leurs missions à la fois complémentaires et prioritaires.

L'agro-pastoral est un domaine d'activité privilégié par les militaires, puisque le Rwanda est un pays à vocation agricole. Selon les régions, on cultive du café, du thé, du quinquina, du pyrèthre, des pommes de terre ou des légumes, de façon à réaliser soit l'autosuffisance alimentaire, soit des revenus substantiels contribuant à alléger le budget des Forces armées. Il en va de même pour l'élevage des vaches, des cabris, des



Au premier plan, le général Habyarimana, président de la République, participant aux travaux communautaires de développement. « Prêcher par l'exemple, la place est à l'action. »

moutons, des porcs, de la volaille, ou pour la pisciculture. Dans le cadre de la lutte contre l'érosion, et à l'exemple du projet pilote forestier entretenu par les Suisses à Kibuye et d'autres projets à travers le pays, un reboisement a été entrepris. Aussi pourra-t-on bénéficier de bois de chauffage ou de meuble à moindre coût (en 1983, 80 000 hectares ont été reboisés).

Dans le domaine de l'infrastructure, les Forces armées rwandaises font des réalisations importantes et utiles à la collectivité. On peut noter la construction de routes (en terre), le drainage des marais pour permettre leur mise en valeur par les agriculteurs, la réalisation de canaux d'adduction d'eau en zones rurales, la mise en place de conduites d'électricité ou de téléphone en zone urbaine, etc.

4. Conclusion

Le Rwanda est un pays qui fait de considérables efforts pour son développement, en comptant d'abord sur ses propres forces mais en ayant pleine conscience de l'importance que revêt l'aide de pays amis dans ce processus.

«Le Rwanda sera développé par les efforts de ses propres fils et filles» (général Habyarimana). Le chemin à parcourir est encore très long. Les Forces armées, si jeunes soient-elles, faisant indiscutablement partie de l'élite du pays, sont appelées à prendre une part active à cette action et à apporter une pierre d'angle à cet édifice qu'est la construction et, parallèlement, la défense de leur pays.

La tâche est noble, mais dure.

La détermination est totale. I. R.

Cours et séminaire d'histoire

organisés par le Centre d'histoire et de prospective militaires au Pavillon de Recherches Général-Guisan – 119, av. Général Guisan, 1009 Pully.

N.B. Aux dates qui suivent, le Pavillon sera ouvert de 1600 à 1700

jeudi 28 mars **Information** sur les travaux et recherches envisagées dans le cadre de 1730 à 1900 du CHPM.

Communication de M. E.A. Chatelan: «Un aspect de la guerre de Sécession: le problème du ravitaillement des armées du Sud en poudres et mines.»

jeudi 18 avril **Exposé:** «La 2^e partie de la campagne de Bonaparte en Italie du Nord: Lonato-Castiglione, Arcole (1796).»

jeudi 25 avril **Exposé:** «La 2^e partie de la campagne de Bonaparte en Italie du Nord (suite). Rivoli (1797).»

jeudi 16 – **Etude sur le terrain:** Lonato-Castiglione, Arcole, Rivoli – selon **dimanche 19 mai** programme spécial. Prise de films.

jeudi 13 juin **Présentation des films** tournés sur le terrain – entretien sur divers aspects de ces actions, dont l'intérêt est apparu en cours d'étude. **Communication** du Lt B. Wicht: «Le F-5 en combat aérien».

Les abonnés de la RMS sont cordialement invités.